



Comité Départemental de Lozère de Pétanque et Jeu Provençal

CD 48 - Espace Jean Jaurès – Rue Charles Morel – 48000 MENDE
Courriel : cd48@petanque.fr

Compte-rendu du

Conseil d'Administration du 8 mai 2021

Jean-Marie FABIÉ ouvre la séance à 9 heures 35 et salue la présence de tous les membres du Conseil d'administration : BOUNIOL Muriel, BOUREMEL Saïd, CHAPTAL Lionel, COMBES Yvette, DALLE Guy, DEBARD Jean-Marie, FERREIRA Alexandre, GINESTIÈRE Christophe, LARBAUD Christian, MALAVAL Guy, NURIT Francis, REMALI Ahmed, SALESSES Bernard et VARDEMME Guy.

Il montre sa satisfaction quant à la présence de tous les membres et passe à l'ordre du jour.

ACCUEIL ET BIENVENUE

En début de séance, Bernard SALESSES souhaite une présentation générale de tous les membres du Conseil d'Administration.

Chacun des membres du CA, se présente en déclinant son identité et le nom du club auquel il est affilié.

Jean-Marie FABIÉ présente ensuite le secrétaire indépendant, Bertrand FILHON, en contrat de prestations, fait part de son expérience dans les associations, liste ses missions et donne ses coordonnées afin que tout membre puisse le contacter en cas de besoin.

Le président fait part également de la mise à jour du site Internet et est ouvert à toute proposition d'amélioration.

INFO FFPJP ET CRO

Jean-Marie FABIÉ présente le calendrier des Championnats de France et suggère le début des qualifications départementales au début juin.

Il est toutefois indispensable d'attendre les nouvelles directives du Ministère des sports du 19 mai prochain pour établir le calendrier définitif de ces qualifications.

Les noms des équipes qualifiées doivent être déclarés à la FFPJP, 15 jours avant le début des championnats nationaux.

Néanmoins, il faut attendre l'évolution des mesures gouvernementales pour commencer la pratique du jeu.

Michel LE BOT a été élu président de la Fédération lors de sa dernière assemblée générale.

En ce qui concerne le Comité Régional d'Occitanie, toutes les compétitions ont été annulées, il est donc nécessaire de compenser les équipes régionales par des équipes départementales pour que les Championnats de France se tiennent au complet, soit 1 équipe par département.

Une équipe supplémentaire en triplète a été accordée à la Lozère. Les deux équipes finalistes des Championnats Triplète Senior, qui se dérouleront à Marvejols, seront qualifiées pour le Championnat de France.

Jean-Marie FABIÉ donne ensuite des renseignements concernant la prise en charge des frais de déplacement et d'hôtellerie par le CRO pour une des deux équipes.

Concernant les équipes jeunes au niveau régional : 9 équipes sont à répartir au prorata du nombre de licenciés par département. Suite à une visioconférence du Comité Technique d'Occitanie, le CD48 a décidé de ne pas envoyer d'équipe jeune supplémentaire.

Jean-Marie FABIÉ donne quelques renseignements en ce qui concerne les frais d'inscription des équipes en 2020 et leur remboursement.

Dany VARDEMME a obtenu le remboursement des arrhes suite à l'annulation des têtes-à-têtes.

Le Comité du pays Catalan nous a renvoyé le chèque en raison des modifications de dates.

Suite à sa participation à une visioconférence concernant la composition des groupes pour les Championnats Régionaux par Équipes de Clubs (CRC), Saïd BOUREMEL confirme leur maintien en septembre.

Le CRC vétérans commence le 24 juin prochain. Il est le seul à commencer si tôt dans la saison, les autres CRC (Open, féminin...) se déroulant en septembre, octobre et novembre.

Mende recevra le CRC 1 le 3 octobre tandis que Marvejols recevra les CRC 2 et le CRC Féminin (poule D).

Mende accueillera également la 3ème journée du CRC F (poule A) le 24 octobre.

Les déplacements sont indemnisés pour deux voitures selon le trajet et le barème indiqués sur via-Michelin, avec une aide de 90 euros par équipe pour la restauration et 70 euros pour les féminines.

COMPTABILITÉ ET TRÉSORERIE

Christian LARBAUD distribue aux membres des documents comptables et commente ensuite les résultats financiers arrêtés à ce jour.

Les avances sur licences ne sont pas prises en compte. Ces dernières seront facturées sur une base de 40 % du montant des licences encaissées en 2020. Les clubs devront s'en acquitter avant le mercredi 30 juin prochain inclus.

Jean-Marie FABIÉ indique que cette avance ne sera pas demandée à l'Étoile Pétanque Bastidoise (association nouvellement créée) et au club qui n'a pas encore délivré de licence.

Une discussion s'engage car il est surprenant que les membres du CA de ce dernier club ne soient pas à ce jour licenciés, alors que c'est obligatoire. Par ailleurs, tout joueur de pétanque doit prendre une licence et il appartient aux dirigeants de se mobiliser en ce sens.

À la suite de cet échange, il est décidé que l'avance sur licence sera facturée à tous les clubs qui étaient affiliés en 2020.

Le Conseil départemental a attribué une subvention de 1 500 € à la place des 5 000 € initialement demandés. Cette somme devra être justifiée par des dépenses d'un montant de 65 000 € avec l'envoi des factures courant novembre.

Quant à la demande de subvention ANS, elle doit être demandée avant le 17 mai sur le site Le Compte Asso, soit impérativement la semaine prochaine ! Elle avait été refusée l'année précédente en raison d'un très grand nombre de demandes ! Le fait que le CD 48 l'avait perçue en 2019 a, peut-être, été également un motif de refus.

Jean-Marie FABIÉ, Christian LARBAUD et Ahmed REMALI soulignent la difficulté que présente la constitution d'un dossier pour une demande de subvention, quelque soit le montant de celle-ci. Certains clubs peuvent être découragés par le nombre conséquent de documents à fournir pour constituer le dossier !

LICENCES ET CALENDRIER

À ce jour, 572 licences ont été faites, soit 50 % de l'année 2019 et presque 60 % de l'année 2020.

Elles se répartissent de la manière suivante :

Senior masculin	233	Vétéran masculin	202
Senior féminin	<u>67</u>	Vétéran féminin	<u>40</u>
TOTAL SENIORS	300	TOTAL VÉTÉRANS	242

Il y a donc 435 joueurs masculins pour 107 joueuses féminines. Il y a presque autant de licenciés vétérans que de seniors masculins.

Jean-Marie FABIÉ ironise. La pétanque serait-elle devenue un sport d'expérimentés ?

On compte aussi 473 promotions et 99 honneurs.

Chez les jeunes, il y a 8 juniors, 7 cadets, 14 seniors et 1 benjamin, soit 30 licenciés, dont 19 de l'école de Villefort.

Lionel CHAPTAL indique que les demandes de licences pour le club du Valdo seront faites la semaine suivante.

Il souligne qu'il semble difficile de décaler le Championnat des jeunes au mois de juillet en raison des vacances d'été.

Christian LARBAUD distribue ensuite la synthèse des prix des licences des différents comités départementaux d'Occitanie.

Ahmed REMALI demande pourquoi la Fédération du Tarn-et-Garonne est mentionnée deux fois.

Jean-Marie FABIÉ répond en informant les participants que les tarifs normaux et les tarifs élites ne sont pas les mêmes.

La part perçue par le CD 48 est dans la moyenne régionale. Plus une fédération est grande, moins la licence est chère.

En 2019, l'augmentation de la part FFPJP de 2 € n'avait pas été répercutée sur la part du CD 48 dans le prix des licences. À ce jour, la part des 2 € n'est pas prise en compte, une augmentation de 6 € est donc prévue en 2022.

Le nombre de licences vendues en 2021 sera nettement inférieur à celui de 2020. Ce sont tous les comités départementaux qui sont touchés depuis une vingtaine d'années. La pandémie n'est donc pas la seule responsable ! Ils n'ont pas le même budget, même si le prix des licences est moins cher ailleurs.

Christian LARBAUD donne ensuite le calendrier des compétitions élaboré en anticipant une reprise, encore incertaine, au 1^{er} juin prochain.

Il sera nécessaire de commencer le Championnat triplete promotion, prévu le 5 juin à Florac, le matin à 9 heures en raison du couvre-feu à 21 heures encore en vigueur.

Il faut rajouter deux journées pour le Championnat des clubs vétérans : 10 équipes sont inscrites donc 9 rencontres pour chacune d'elles.

Le triplete provençal se déroulera les 24 et 25 juillet au Collet-de-Dèze.

COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPES DE CLUB

Coupe de France : 11 équipes inscrites donc 2 équipes qualifiées pour la phase finale. Les résultats doivent être envoyés à la FFPJP avant le 31 août prochain.

Coupe de Lozère : 37 équipes inscrites.

Championnats des Clubs : 28 équipes sont inscrites dont 15 Open, 10 Vétéran, 2 Provençal et 1 Féminine. Ils auront lieu du 26 septembre au 7 novembre prochains.

En ce qui concerne le CDC Féminin, Jean-Marie FABIÉ demande aux clubs de mobiliser leurs licenciées féminines afin de pouvoir organiser le championnat et assurer, ainsi, une sélection régionale pour 2022.

Saïd BOUREMEL et Lionel CHAPTAL indiquent qu'ils vont contacter les féminines de leurs clubs respectifs afin de savoir s'il est possible de monter 2 autres équipes.

Jean-Marie FABIÉ rappelle que les jeunes peuvent jouer dans les championnats Open.

Coupe de France : Les dates des rencontres seraient les suivantes.

Premier tour	entre le 28 juin et le 21 juillet
Cadrages	entre le 19 et le 31 juillet
Partie qualificative	entre le 1 ^{er} et le 15 août.

CHAMPIONNATS DE LOZÈRE

Tenue graphique :

Triplette Promotion :	Lionel CHAPTAL et Jean-Marie FABIÉ
Jeunes :	Muriel BOUNIOL, Saïd BOUREMEL et Lionel CHAPTAL
Triplette Vétérant :	Jean-Marie FABIÉ
Triplette Senior :	Guy DALLE et Jean-Marie FABIE
Doublette Mixte :	Yvette COMBES, Jean-Marie DEBARD et Jean-Marie FABIÉ
Tête-à-tête Jeune :	À voir
Triplette Jeu Provençal :	Dany VARDEMME
Triplette Mixte :	À voir

Dans le cahier des charges de ces championnats, il est prévu que les repas de midi et du soir soient pris en charge par l'organisateur, en ce qui concerne le Jeu Provençal qui se déroulera au Collet-de-Dèze, des chambres seront également retenues pour l'arbitre et le délégué (nuit du samedi au dimanche).

Dany VARDEMME s'occupe de commander les trophées et demande si la deuxième équipe qualifiée pour la prochaine Coupe de France reçoit également une coupe. Jean-Marie FABIÉ assure que le vice-champion est aussi récompensé d'un trophée.

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Avant de s'occuper des délégations , il est conseillé d'attendre de connaître les équipes qualifiées.

Jean-Marie FABIÉ charge Bertrand FILHON de demander deux devis à Hyper U et aux Transports Boulet : un pour la location d'un minibus pour les 23, 24 et 25 juillet à Lanester (Morbihan) et un autre pour les 20, 21 et 22 août à Nevers (Nièvre).

QUESTIONS DIVERSES

Les 11 équipes de la Coupe de France et les 37 équipes de la Coupe de Lozère ont été saisies dans le logiciel « Gestion Concours », et le tirage a été effectué en présence de 4 personnes suivantes : Yvette COMBES, Jean-Marie FABIÉ, Bertrand FILHON et Christian LARBAUD.

Certains membres expriment leur étonnement quant à cette procédure, alors que les années précédentes, ces tirages étaient faits en présence des membres lors de la réunion.

Yvette COMBES demande quel intérêt présentait ce mode opératoire « très cérémonial » pour le premier tour, alors que les tirages des tours suivants et des cadrages étaient faits par une seule personne et manuellement !!!

Les documents distribués ont été édités à partir de ce logiciel.

Ils seront publiés sur le site du CD 48.

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de Lozère organise un challenge entreprises le jeudi 17 juin prochain au Stade du Chapitre à Mende. À ce propos, le président n'a pas encore eu le temps de contacter et rencontrer le référent, Thibaud FRAY.

Concernant le projet annuel de calendrier de poche, les publicités seront gratuites aux annonceurs en leur demande, ce qui entraînera un manque à gagner de 1 400 €.

L'ordre du jour étant épuisé, Jean-Marie FABIÉ remercie les participants pour leur implication et lève la séance à 11 heures 30.

Le Président,

Jean-Marie FABIÉ